

Annie VIARD, Maire de Guermantes
à
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil
Municipal de Guermantes

Guermantes, le 5 juin 2026

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :
Jeudi 11 juin 2026 à 20h30 en mairie

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du dernier procès-verbal
2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
3. Approbation du montant de la taxe syndicale et de la participation des communes 2026 du SIVOM Conches-Guermantes
4. Approbation de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition du service de la police municipale de Bussy-Saint-Georges
5. Modification du taux de la taxe d'aménagement
6. Institution d'un taux majoré de la taxe d'aménagement par secteur
7. Révision du tarif des droits de stationnement pour les commerces ambulants
8. Création d'un poste d'agent de maîtrise
9. Désignation du correspondant Défense
10. Adhésion au service commun « logement hébergement » de la Camg
11. Convention d'adhésion au dispositif conseil en énergie partagé avec le Sdesm
12. Résiliation de la commune du CNAS
13. Décisions prises par la Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT
14. Informations diverses : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)



Mairie de Guermantes
42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES

Tel : 01.60.07.59.12
Fax : 01.64.02.00.55

Mail : accueil@guermantes.fr

 [mairiedeguermantes](#)
 [guermantes77600](#)
 [mairiedeguermantes](#)

Annie VIARD
Maire de Guermantes

